



ORGANIZAÇÃO MUNDIAL DE SAÚDE
ESCRITÓRIO REGIONAL AFRICANO

COMITE REGIONAL DE L'AFRIQUE

AFR/RC51/13.2
30 août 2001

Cinquante et unième session
Brazzaville, Congo, 27 août - 1er septembre 2001

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

LUTTE CONTRE LA MALADIE : LE ROLE DE LA MOBILISATION SOCIALE

Projet de rapport de la table ronde N° 2

INTRODUCTION

1. Les débats de la table ronde sur la Lutte contre la maladie : le rôle de la mobilisation sociale se sont déroulés dans le cadre de la cinquante et unième session du Comité régional à Brazzaville le 30 août 2001. La table ronde a été présidée par le Ministre de la Santé de Maurice, Sir Ashok Jugnauth. Le Dr Narcisse de Medeiros de l'UNICEF a joué le rôle de facilitateur, le Dr Themba Moeti du Botswana et le Dr Kebela Ilunga de la République démocratique du Congo ont fait office de rapporteurs. Les participants étaient au nombre de 51.

DISCUSSION

2. Les débats ont porté sur trois domaines principaux :
- a) Présentation du sujet, clarification des définitions et exposé des questions contextuelles;
 - b) Analyse de situation des expériences nationales en matière de mobilisation sociale l'accent étant mis sur les succès, les contraintes et les facteurs propices;
 - c) Suggestions concernant la manière d'aller de l'avant en matière de renforcement de la mobilisation sociale dans la Région africaine et le rôle des pays, de l'OMS et des partenaires.
3. C'est dans les domaines de la vaccination, du paludisme, de la maternité sans risque, de la PCIME, du VIH/SIDA, de l'onchocercose et de la tuberculose que la mobilisation sociale a été le plus efficace.

En général, les pays ont eu recours avec succès à la mobilisation sociale pour renforcer la participation des communautés et des secteurs autres que la santé comme l'agriculture et l'éducation à des activités de prévention et de lutte contre la maladie.

4. Parmi les principales contraintes recensées citons : le manque de collaboration entre les différents acteurs, un engagement politique insuffisant, les conflits, la pauvreté, une compréhension insuffisante du contexte socio-culturel de la lutte contre la maladie.

DONNEES D'EXPERIENCE

5. Les participants se sont accordés pour dire que la mobilisation sociale sert à augmenter l'impact des programmes.

6. Les principaux facteurs qui sous-tendent une bonne mobilisation sociale comprennent : la participation des communautés, la disponibilité des ressources, la décentralisation des activités de programme, la participation de divers acteurs et la capacité d'être à l'écoute et de tenir compte des préoccupations et des opinions de la communauté.

RECOMMANDATIONS FAITES

Aux pays membres :

- a) S'assurer une volonté et une direction politiques à l'appui de la mobilisation sociale au plus haut niveau.
- b) Se fonder sur l'expérience existante et les succès remportés.
- c) Intégrer la mobilisation sociale dans la planification générale de la lutte contre la maladie.
- d) Etablir des mécanismes pour systématiser et soutenir la mobilisation sociale.
- e) S'assurer une participation active et sans réserve des communautés dans le cadre d'une décentralisation efficace.

- f) Veiller à l'acceptabilité et à la crédibilité des agents de mobilisation sociale au sein des communautés.
- g) Evaluer régulièrement les activités de mobilisation sociale, documenter et diffuser les meilleures pratiques.
- h) Mettre en œuvre les initiatives de mobilisation sociale dans le contexte du développement social et de l'atténuation de la pauvreté.
- i) Impliquer d'autres secteurs, y compris le secteur privé.
- j) Coordonner la contribution des partenaires et leur appui pour la mobilisation sociale.

A l'OMS :

- a) Appuyer le renforcement des capacités au niveau des pays, y compris la formation de professionnels de la santé et autres à la mobilisation sociale.
- b) Diffuser des stratégies et des lignes directrices relatives à la mobilisation sociale et fournir un appui technique pour leur mise en œuvre.
- c) Elargir le concept de la mobilisation sociale en se penchant sur les changements de comportement dans le contexte plus vaste du développement sanitaire.
- d) Promouvoir la collaboration interpays et régionale et la diffusion des meilleures pratiques.
- e) Prêter son concours aux pays pour l'évaluation des interventions de mobilisation sociale.
- f) Diffuser et promouvoir l'utilisation d'outils qui abordent le problème de la désinformation.

Aux partenaires :

- a) Appuyer le renforcement des capacités au niveau des pays, y compris la formation de professionnels de la santé et autres à la mobilisation sociale.
- b) Collaborer de manière coordonnée au sein du cadre national pour la mobilisation sociale.